

Comité de suivi des dessertes ferroviaires

Le 3 février 2022



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Evolutions tarifaires



1. Projet de revalorisation tarifaire 2022
2. Planning concertation Nouvelle gamme tarifaire

Evolutions tarifaires



1. **Projet de revalorisation 2022**

2. Planning concertation Nouvelle gamme tarifaire



1. Revalorisation tarifaire 2022- Contexte

Dernières indexations:

Pour les titres TER, LER et Chemins de Fer de Provence :

- En 2015 : +5%, pour les abonnements et billets unitaires
 - En 2018: +3,5% pour les billets unitaires uniquement
- ⇒ Réduction offerte sur abonnement mensuel > 75%

Rappel tarif abonnés = 75% de réduction sur une base de 44 voyages= prix de 11 trajets Plein Tarif + 50% contribution employeur → L'abonné paye seulement 5,5 trajets Plein tarif sur 1 mois, base valeur 2015

*Hausse forte du prix du carburant en 2018, en 2021-22 → attractivité tarifs Transports Publics
Ex: trajet 50 km (100km aller-retour) : en voiture 10-12€/j en carburant , en TER abonné 4-5€ (2€ avec part employeur)*

Amélioration de l'offre en heure de pointe sur les axes majeurs « trajets du quotidien »

Mise en place d'abonnements multimodaux aux tarifs très attractifs:

- *Pass Intégral et Pass Sud Azur (sur respectivement les territoires de Marseille-Aix et des Alpes-Maritimes)*
- *Pass Zou!Etudes pour les jeunes scolarisés de – 26 ans*



1. Revalorisation tarifaire 2022- Contexte

Hausses des coûts depuis 2018 :

- Inflation : + 5,1%
- Coût des transports : +9% (indice national)

Contribution des usagers aux services :

Coûts d'exploitation TER / réseaux routiers : environ 600 M€

Recette d'exploitation /réseaux routiers : environ 130 M€

Effort net Région = environ 470 M€

La contribution des usagers aux coûts du service est modérée, environ 22%

Effet ciseau pour la Région :

Une hausse des coûts d'exploitation de 3% représente environ 18 M€

Une revalorisation des tarifs de 3% génère environ 4 M€ de recettes.

La part des usagers reste la même (en %), l'effort net de la Région augmente alors de 14 M€

Impact majoré par l'évolution des redevances d'infrastructure :

Péages SNCF pour les TER, hausse 10% depuis 2018



1. Revalorisation tarifaire 2022- Projet

	Applicable au 1er avril 2022 ⁽¹⁾
Mesures <i>En 2022/23 : uniquement sur réseaux express et CP</i>	Mesure pérenne, revoyure 3 ans : actualisation des tarifs pour suivre l'inflation. Référence: indice des prix à la consommation (en 2021, +2,82%) Mesure de rattrapage appliquée en avril 2022 puis en janvier 2023 : + 1,75% uniquement sur les abonnements (réduction de moitié de l'écart tarif abonnés/BU)
Impact pour les usagers en 2022	+2,82% pour les billets unitaires +4,57% pour les abonnés
Recettes pour la Région ⁽²⁾ en 2022	De l'ordre de 2 à 2,5 M€ en 2022

(1) Date au plus tôt, à confirmer

(2) contexte budgétaire très difficile, augmentation continue des charges (ex: augmentation des péages SNCF Réseau)

Objectif de la Région: limiter les réductions sur l'offre et les services proposés aux usagers

Evolutions tarifaires



1. Projet de revalorisation 2022

**2. Planning concertation
Nouvelle gamme tarifaire**



2. Planning concertation Nouvelle gamme tarifaire

Réalisé:

- Comité de desserte du 11 décembre 2020 :
Présentation du projet de Nouvelle Gamme tarifaire : objectifs généraux et orientations
- Délibération n°21-377 du 23 juillet 2021
Approbation du projet de Nouvelle Gamme tarifaire avec application au 1er juillet
Avec saisie comités des dessertes ferroviaires et partenaires régionaux

↳ **Mise en application de la Nouvelle Gamme tarifaire : janvier 2023**

😊 **Véritable temps de concertation basé sur 3-4 étapes:**

Mars :

1. Réunion d'échange sur projet de nouvelle gamme tarifaire (délibération de 2021)
2. Observations des comités

Avril:

3. Analyse et, si besoin, nouvelle réunion (réponses et propositions éventuelles)

Juin:

4. Délibération complémentaire (si requis)